



# Autorisation Parentale

---

-Je soussigné (père, mère,.....) : \_\_\_\_\_

-Téléphone Domicile : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_ -Professionnel : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_

-N° Sécurité Sociale : \_\_\_\_\_

-**Autorise mon enfant** (Nom prénoms) : \_\_\_\_\_

à la pratique du Kenpô, ainsi qu'aux compétitions et manifestations organisées par le Club. J'autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant durant les activités du Club.

-Personnes autorisées à récupérer l'enfant (3 maxi): \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## Charte conventionnelle

*\* Les élèves doivent être présent 10 min avant le début du cours, afin de pouvoir commencer le cours à l'heure. Les parents ont la responsabilité d'habiller leurs enfants.*

*\* Les enfants doivent être propres et autonomes. Le professeur n'a pas pour mission d'habiller et d'emmener les enfants aux toilettes.*

*\* Les parents ne peuvent pas participer au cours afin de ne pas « déranger » l'attention de l'enfant (sauf premier cours).*

*\* Les parents doivent être à l'heure pour venir récupérer les enfants et se faire connaître auprès du professeur.*

*\* L'aspect éducatif du kenpô ne se substitue pas à l'éducation parentale.*

*\* Des manquements répétés à cette charte pourront conduire à l'exclusion de l'élève pour le reste de la saison.*

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_/\_\_/\_\_\_\_\_

Signature :

Précédée de la mention « **lu et approuvé** »

